

Fiche projet – Demande de subvention Fonds d’Investissement Santé (FIS)

Informations sur le demandeur / porteur

Nom ou raison sociale	Maison Urbaine de Santé de l’Elsau
Porteur du projet	Maison Urbaine de Santé de l’Elsau
Adresse	1 Rue Watteau
Téléphone	03 88 29 40 71
E-mail	Coordination.mspelsau@gmail.com
N° SIRET	98516269200018
Statut juridique	SISA
Taille de la structure	12 associés, 2 salariées
Personne à contacter	Sara PIRODDI
Fonction	Médecin Généraliste, Coordinatrice

Informations sur le projet

Intitulé du projet	Demande de co-financement pour l’acquisition d’un échographe et d’un électrocardiogramme (ECG)
Description / modalités pratiques	- Acquisition d’un échographe dans le but de pouvoir faire des consultations avancées par les médecins généralistes de la MUS formés à l’échographie. Nous envisageons également de pouvoir accueillir des vacations de professionnels de deuxième recours (angiologue, cardiologue) et des sage-femmes qui puissent bénéficier de l’échographe. - Acquisition d’un appareil ECG afin d’améliorer notre offre de soins dans le cadre de la prise en charge et de la prévention des maladies cardio-vasculaires et du diabète. - Équipement mutualisé par les professionnels de santé.

Objectifs visés	- Favoriser l'accès aux soins pour la population du quartier de l'Elsau à Strasbourg (QPV) en élargissant et diversifiant l'offre de soins pour le public de la Maison Urbaine de Santé. Réalisation de consultations spécialisées par des professionnels de deuxième recours (cardiologue et angiologue par exemple) ou des sage-femmes. - Améliorer le dépistage précoce et le suivi des pathologies cardio-vasculaires et du diabète. Renforcer notre offre de soins grâce à la réalisation d'ECG sur place. - Augmenter l'attractivité de notre structure pour des nouveaux professionnels de premier ou deuxième recours.
Public cible	Les patients de la MUS de l'Elsau ainsi que la population du QPV Elsau et alentours
Localisation du projet	Maison Urbaine de Santé de l'Elsau - Strasbourg
Date d'autorisation de démarrage	04/2025
Date de fin de réalisation	12/2025
Contreparties proposées (ex : mention CeA dans les communications)	Située en Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (QPV), la Maison Urbaine de Santé (MUS) de l'Elsau s'engage, dans le cadre du soutien de la Collectivité européenne d'Alsace, à : En matière d'accès aux soins : • Renforcer l'offre de soins de proximité dans le quartier de l'Elsau, en garantissant un accueil adapté et accessible à l'ensemble de la population, notamment aux personnes éloignées du système de soins ou en situation de vulnérabilité. • Développer les consultations spécialisées via l'accueil de

	professionnels en vacations (cardiologie, gynécologie, etc.) pour améliorer la continuité et la qualité des parcours de soins. En matière de coopération territoriale : • Maintenir et renforcer le lien avec les acteurs locaux (PMI, services sociaux, associations de quartier, dispositifs de médiation) afin de proposer une réponse globale aux besoins de santé de la population. • S'impliquer dans les dynamiques de coordination du territoire, notamment en participant aux travaux de la CPTS et aux démarches territoriales portées par les institutions. En matière de formation : • Accueillir des internes et des étudiants en santé dans le cadre de stages pratiques, en leur offrant un cadre formateur et une meilleure connaissance de l'exercice médical en quartier prioritaire. En matière de prévention et de santé publique : • Mettre en place des actions de prévention à destination des habitants du quartier (dépistage, information, éducation en santé), notamment sur les thématiques suivantes : maladies chroniques, santé cardiovasculaire, santé des femmes, santé mentale. En matière de communication : • Valoriser le soutien de la Collectivité européenne d'Alsace par un affichage visible dans les locaux de la structure ainsi que sur les supports de
--	--

	communication liés aux équipements financés et aux actions soutenues. En complément des engagements thématiques précédemment mentionnés, le porteur de projet s'engage à : • Participer, aux côtés de la Collectivité européenne d'Alsace et des partenaires institutionnels concernés, à un comité de suivi visant à évaluer régulièrement la mise en œuvre des engagements réciproques définis dans la convention.
--	---

Informations financières

Coût total du projet (€ TTC)	48366,6 euro (44250 euro pour l'échographe + 4116,60 euro pour ECG)
Montant sollicité auprès du FIS (€)	14509,98 euro (13275 + 1234,98)
Autres financements sollicités ou obtenus (nom des financeurs, montants)	24183,30 euro (22125 + 2058,30) demande en cours auprès de la Région Grand Est – responsable Mme Emma BORDES
Montants en cours de sollicitation	24183,30
Répartition prévisionnelle du financement (en % ou en € par financeur)	Le coût total du projet s'élève à 48 366,28 € TTC. La répartition prévisionnelle du financement est la suivante : 14 509 €, soit 30 %, sollicités auprès de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) au titre du FIS, 24 183 €, soit 50 %, sollicités auprès de la Région Grand Est 9 674 €, soit 20 %, financés par fonds propres.

Avez-vous déjà bénéficié d'un financement CeA pour un projet similaire ? (oui/non – si oui, précisez)	NON
--	-----